

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 30 mars 2021 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - W. BIGNON - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par M. ROUVIER - M. IBARS par M-C. FABRE DE ROUSSAC - N. LECLERC par W. BIGNON - L. DELAITE par L. FABRE

Absent excusé : J. GROSSO

Absents : JF. MARY - D. VIALAS

20. Décisions du Maire

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

VU la délibération du 9 juin 2020 sur ces dispositions ;

Il appartient au conseil municipal :

De prendre acte des décisions ci-après :

Date	N°	Désignation	Montant TTC en €
12/02/21	10	Marché accord cadre bon de commande mission maitrise d'œuvre en bâtiment	
15/02/21	11	Marché 20MAR008 prestation cabinet de géomètre	
23/02/21	12	Honoraires SCP Dillenschneider Ferrera	612
24/02/21	13	Ventes sur Web Enchères	4100
03/03/21	14	Reprise de concession dans le cimetière communal Fernand GEOFFROY/Gisèle CABRIT	549,33
11/03/21	15	Honoraires SCP DILLENSCHNEIDER Gizard	300
11/03/21	16	Honoraires SCP DILLENSCHNEIDER Lestra contre Préfecture PPRI	1200
15/03/21	17	Marché 21MAR001 Travaux dragage passe d'entrée du port de Marseillan-Plage	
19/03/21	18	Honoraires SCP DILLENSCHNEIDER Amarine	240
22/03/21		Marché 20MAR009 Acquisition matériels informatiques	

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le 02/04/2021

SLOW

ID : 034-213401508-20210330-DEL21_03_30_20-DE

Il convient d'en prendre acte.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

PREND ACTE

Prend acte des décisions ci-dessus.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.
Pour copie conforme,
Le 1^{er} Adjoint
Marc Rouvier**

